

Zoom sur

LE REGROUPEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX : UN "PLUS" POUR LES CATOVIENS

Le projet de regroupement des services administratifs de la Ville au sein d'un même bâtiment plus moderne et plus convivial vient d'être lancé. L'objectif ? Servir toujours mieux la population catovienne.

Courant 2016, l'opportunité de la mise sur le marché d'un bâtiment de bureaux a permis d'engager une réflexion sur le regroupement des services municipaux. **Un projet sans construction nouvelle qui sera dans la continuité de la réorganisation des services engagés ces derniers mois. Il apportera des changements d'habitudes pour les usagers mais surtout un service encore plus qualitatif.** Un peu plus de deux années pour s'y préparer !

LE PROJET

Ce projet s'est construit sur la base des besoins des catoviens en collaboration avec les agents municipaux pour penser un meilleur accueil des publics. Ce regroupement des services, représentant une quinzaine de directions, permettra notamment la mise en place d'un guichet unique dans un bâtiment adapté et fonctionnel.

LE COÛT

Le coût global de l'opération est estimé environ à 7M€ : achat du bâtiment, étude de réhabilitation, travaux, agencement, mobilier, déménagement, taxes...

Le financement est totalement couvert, estimé à 7,2M€ par la vente des bâtiments actuels (cf page 19) et de deux petits terrains municipaux. La balance excédentaire permettra de faire face à d'éventuels aléas ou à des aménagements complémentaires.

LE LIEU

Le bâtiment qui sera investi par les services municipaux est celui des anciens locaux de la société Colas qui a quitté les lieux depuis quelques années. Le futur centre administratif sera situé au sein de l'Espace Lumière, un des poumons de l'emploi de la commune.

Cette localisation permet d'envisager ce regroupement sans nuisances pour le quartier, en raison du nombre important de parkings en sous-sol et aériens pour le personnel et le public. ■



POURQUOI ?

5 raisons majeures ont conduit la collectivité à saisir cette opportunité

- Continuer d'améliorer le fonctionnement des services municipaux et les tourner vers les besoins actuels et futurs des Catoviens, notamment en terme de guichet unique et de conditions d'accueil ;
- Faire des économies d'énergie en pariant sur un bâtiment moins énergivore (chauffage, électricité...) et éviter d'investir dans des travaux de rénovation pour les bâtiments actuels vieillissants qui ne répondent plus aux normes d'accessibilité ;
- Développer un projet d'entreprise structurant, associant la Ville et les Catoviens ;
- Favoriser l'esprit managérial de la collectivité en permettant d'impulser le projet d'administration aujourd'hui confronté aux localisations éparses des agents, améliorer les conditions de travail, poursuivre la dématérialisation des services et fluidifier les échanges pour plus de réactivité vis à vis des Catoviens ;
- Répondre aux problématiques logistiques liées à l'éclatement des structures.

LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX CONCERNÉS

La plupart des actuels bâtiments municipaux seront vendus dans le cadre de cette opération, à l'exception de l'Hôtel de Ville. Ils seront cédés sans modification possible de leur aspect extérieur.



DR

L'HÔTEL DE VILLE RESTE DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL

L'Hôtel de Ville, bâtiment emblématique, restera le lieu privilégié des événements catoviens : mariages, cérémonies, bureau historique de Maurice Bertheaux... Son avenir fera l'objet d'une réflexion pour l'ouvrir plus largement aux Catoviens.



En dates

